

<p>Département de la Seine-Maritime Arrondissement du Havre Canton de Fécamp Commune de VATTETOT SUR MER 76111</p>		<p>Réunion du Conseil Municipal Compte rendu du 31 Janvier 2025</p>	
<p>Date de la convocation : 27 janvier 2025</p> <p><u>Membres en exercice</u> : 09 <u>Présents ou représentés</u> : 08 <u>Votants</u> : 08 <u>Absent</u> : 01 <u>Secrétaire</u> : Stéphanie CAYEUX</p> <p><u>Objet</u> : Compte-rendu</p> <p>Ouverture de séance : 19h10</p>		<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier 2025 à dix-neuf heure dix, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck BLANCHET, Maire.</p> <p><u>Etaient également présents</u> : Mesdames et Messieurs Helen MOTTE, Stéphanie CAYEUX, Catherine COUSSEMANT, Pascal LECACHEUR, Jean-Yves LE ROY et Fabien DUTOT arrivé à 19h15.</p> <p><u>Absent</u> : Monsieur David DOS SANTOS FERREIRA</p>	

I- APPROBATION DU PROCES VERBAL

Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité des présents.

II- CONSULTATION POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES École - Garderie,

Présents ou représentés : 07 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Le Maire rappelle que le projet de rénovation des menuiseries du bâtiment Mairie-Ecole et logement inscrit au budget 2024 a été une réussite. Il est important de terminer celui-ci avec la reprise des fenêtres coté parking, de l'école et de la garderie.

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer une continuité d'équipement avec les menuiseries déjà installées, Monsieur Le Maire propose de demander une offre de prix pour ces travaux au précédent fournisseur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** de valider le projet et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à demander un devis et à réaliser les demandes de subventions pour les travaux de remplacement des menuiseries de l'Ecole-Garderie.

III- TRAVAUX « Voirie de la Cavée »

Présents ou représentés : 08 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 01

Monsieur Le Maire rappelle que le Syndicat d'assainissement Fécamp Sud-Ouest réalise le transfert des eaux usées de la STEP des Loges vers celle d'Yport et qu'à ce titre, de nombreux travaux d'enfouissement de réseau sont en cours sur le territoire.

Considérant que le titulaire du marché réalisant les travaux pourrait réutiliser certains matériaux pour permettre la rénovation et la réouverture de la Cavée.

Considérant l'offre de prix en notre possession et l'avis positif de la commission travaux sur ce devis et son contenu à savoir le nivellement du sol avec compactage et la mise en place de 5

ouvrages hydrauliques, afin de réduire la vitesse d'écoulement et la pénétration dans le sol, des eaux pluviales.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de la validation du devis,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de la Société Réseaux Environnement.
- **DEMANDE** à Monsieur Le Maire l'inscription de la dépense au BP 2025.

IV- GROUPEMENT DE COMMANDE SDE76 : ACHAT D'ÉLECTRICITÉ,

Présents ou représentés : 08 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 01

Vu la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu le Code de l'énergie, notamment les articles L.331-1 et suivants et L.441-1 et suivants,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat qui comprend des dispositions destinées, d'une part, à mettre fin aux tarifs réglementés de vente dans le secteur du gaz naturel, et, d'autre part, à limiter le champ d'application des TRV dans le secteur de l'électricité.

Vu la délibération du comité syndical n°2018/10/18-14 portant création du groupement de commandes d'achats d'énergies et adoptant la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achats de fourniture d'énergies et de services associés,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de VATTETOT SUR MER d'optimiser ses achats en renouvelant son adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergies pour l'alimentation de son patrimoine,

Considérant qu'eu égard à son expérience, le SDE76 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte des membres,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de renouveler l'adhésion de la commune de VATTETOT SUR MER au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité et services associés,
- **DECIDE** d'accepter les termes de la convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** le maire de la commune de VATTETOT SUR MER à signer la convention ci jointe,
- **AUTORISE** le SDE76 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune et, ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- **S'ENGAGE** à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune est partie prenante,
- **DECIDE**, le cas échéant, de régler la participation financière prévue à l'article 4.5 de la convention pour la constitution d'un groupement de commandes,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,
- **DONNE** mandat au coordonnateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseaux.

V- REALISATION D'UNE PLATEFORME DE RETOURNEMENT

Présents ou représentés : 08 Pour : 07 Contre : 0 Abstention : 01

Considérant que le chemin de la côte Fafine est actuellement sur une impasse.

Considérant que pour des raisons de sécurité, il serait nécessaire d'envisager une zone de retournement en bout de voirie,

Considérant, les échanges et accords passés avec le propriétaire de la parcelle en bout de voirie,

Afin de permettre aux véhicules de pouvoir faire demi-tour sans avoir à pénétrer sur du terrain privé, Monsieur le Maire propose de lancer un projet d'aménagement d'une plateforme de retournement.

Pour la mise en place de ce projet, il convient de :

- Faire une demande auprès du géomètre pour la réalisation d'un document d'arpentage,
- Faire un devis pour la création de la plate-forme de retournement au bout du chemin,

Le Conseil Municipal **AUTORISE** Monsieur Le Maire et la commission travaux à :

- Demander le document d'arpentage et les devis aux entreprises,
- Déléguer ce projet à la commission travaux.

VI- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La Mairie a fait l'acquisition d'un scanner lecteur de puces pour les animaux domestiques errants,
- Discussion autour de la mise en place d'expositions pour le printemps et l'été vers les 31/05 et 01/06/2025 et les 12/13/14 juillet 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La secrétaire de Séance
Stéphanie CAYEUX




Le Maire
Franck BLANCHET




